



PROJET D'ORDRE JOUR ANNOTÉ

42^{eme} SESSION DU COMCEC

31 octobre-3 novembre 2026

Bureau de Coordination du COMCEC
Octobre 2026

Original : Anglais



PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

42^{ÈME} SESSION DU COMCEC

(31 octobre-3 novembre 2026)

Bureau de Coordination du COMCEC
Septembre 2026
www.comcec.org

Pour plus d'informations :
Bureau de Coordination du
COMCEC Necatibey Cad. No:
110/A 06570 Yücetepe
Ankara - TÜRKİYE

Tél. : +90 312 294 57 10
Télécopie : +90 312 294 57 77
Web : www.comcec.org
E-mail : comcec@comcec.org

Original : Anglais



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
42^{ÈME} SESSION DU COMCEC
(31 octobre-3 novembre 2026)**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. Rapport sur le Programme d'action de l'OCI
4. Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux États membres de l'OCI
5. Commerce intra-OCI
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
7. Approfondissement de la coopération financière
8. Amélioration des transports et des communications
9. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
10. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
11. Allègement de la pauvreté
12. Coopération sur la transformation numérique
13. Échange de vues sur « le développement d'outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les pays membres de l'OCI »
14. Date de la 43^{ème} Session du COMCEC
15. Questions diverses
16. Adoption des Résolutions

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines de coopération, des programmes et des projets du COMCEC pour sa 42^{ème} Session Ministérielle, qui se tiendra du 31 octobre au 3 novembre 2026, à Istanbul.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 14 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront téléchargés sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre

Le COMCEC poursuit ses efforts conformément à la Stratégie du COMCEC. Les Groupes de Travail (GT), faisant partie de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, fournissent une plateforme régulière pour les experts des Pays Membres afin de discuter des politiques et des pratiques et de partager les expériences dans chaque domaine de coopération en vue de créer une compréhension commune, et de rapprocher les politiques entre les Pays Membres. Le Financement de Projet du COMCEC, en tant qu'instrument de soutien politique, permet aux pays membres, enregistrés auprès des Groupes de Travail, ainsi qu'aux Institutions pertinentes de l'OCI, de soumettre des projets concrets pour la réalisation des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC.

Dans ce cadre, depuis la 41^{ème} Session du COMCEC, les Groupes de Travail ont mené leurs 26^{ème} et 27^{ème} séries de Réunions (25^{ème} et 26^{ème} Réunions pour le domaine de la Coopération Financière) et ont élaboré sur des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails sur les développements dans chaque groupe de travail sont donnés sous le point pertinent de l'ordre du jour.

En ce qui concerne les projets réalisés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, 21 projets ont été mis en œuvre en 2025 dans le cadre du 12^{ème} Appel à Projets. En outre, 31 projets sont mis en œuvre par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI cette année. Le 14^{ème} appel à projets sera lancé le 1er octobre 2026.

En outre, dans le cadre du programme AI-Quds du COMCEC, 7 projets ont été mis en œuvre au cours de la période 2020-2022. La portée du programme a été enrichie par des priorités thématiques, notamment l'entrepreneuriat touristique, la création d'opportunités d'emploi et l'autonomisation des jeunes, le commerce électronique et le développement des PME. À cet égard, 21 projets ont été mis en œuvre en 2023-2025 dans le cadre du programme AI-Quds. De plus, 10 projets sont en cours de réalisation cette année.

Conformément aux résolutions pertinentes de la 41^{ème} Session du COMCEC, le Programme du COMCEC pour la Syrie a été lancé en 2026 dans le but de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et humaines en République arabe syrienne. Dans le cadre du Programme, 5 projets de renforcement des capacités adaptés aux besoins sont mis en œuvre cette année. Tous les détails concernant les Programmes de Soutien du COMCEC sont disponibles sur le site web du COMCEC (programs.comcec.org).

En outre, les efforts de coopération déployés par les Institutions pertinentes de l'OCI revêtent une grande importance pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, les institutions de l'OCI organisent des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC ainsi qu'avec les recommandations politiques adoptées par les Sessions Ministérielles du COMCEC.

Dans ce cadre, la 41^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement soumis par le BCC, fournissant un aperçu des principales réalisations dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, a félicité les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour leurs précieuses contributions à sa mise en œuvre, et a demandé aux Pays Membres et aux Institutions pertinentes de l'OCI de continuer à apporter leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie. En outre, la Session s'est félicitée du succès de la convocation des Groupes de Travail du COMCEC dans chaque domaine de coopération et des études de recherche menées par le BCC pour enrichir les discussions lors des réunions des Groupes de Travail du COMCEC. La Session a également félicité les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Pays Membres dans leurs domaines de compétence et s'est félicitée des recommandations politiques formulées par les Groupes de Travail lors de leurs réunions.

En outre, saluant les précieux résultats des projets financés par le COMCEC depuis 2014, la Session a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projets du COMCEC, en particulier en vue de concrétiser les Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC présentera à la Session un rapport sur l'état d'avancement relatif à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. La Session examinera le rapport soumis par le BCC en vue de prendre les mesures nécessaires.

- Rapport de la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

Le Comité de Suivi du COMCEC, lors de sa 42^{ème} Réunion tenue les 12 et 13 mai 2026, a passé en revue la mise en œuvre des programmes et projets inscrits à l'ordre du jour du COMCEC, a préparé le projet d'ordre du jour de la 42^{ème} Session du COMCEC et a proposé une série de recommandations pour la Session.

Mesure(s) Nécessaire(s): La 42^{ème} Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC sur les recommandations de la Réunion du Comité de Suivi.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur le Programme d'action de l'OCI

Conformément aux résolutions pertinentes de la 41^{ème} Session du COMCEC soulignant l'importance de la réalisation des objectifs fixés par l'OCI 2025 : Dans le cadre du Programme d'action et du suivi actif du volet économique et commercial du Programme par le COMCEC, il est demandé au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un examen complet du programme ainsi que d'informer la Session des efforts préparatoires du Programme d'action qui lui succédera.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport complet sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'OCI 2025 : Programme d'Action et préparatifs du Programme qui lui succédera. La Session examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question en vue de prendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux États membres de l'OCI

Conformément à la décision pertinente de la 12^{ème} Session du COMCEC, le SESRIC prépare un rapport annuel sur les récents développements économiques mondiaux et leurs implications sur les Pays Membres de l'OCI et le soumet aux Sessions du COMCEC.

Le Rapport Économique Annuel fournit une vue d'ensemble des développements économiques et financiers globaux et régionaux ainsi que plusieurs recommandations politiques pour les Pays Membres de l'OCI. La 41^{ème} Session du COMCEC a chargé le SESRIC de continuer à suivre les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les Pays Membres de l'OCI, ainsi que de continuer à faire rapport à ce sujet aux Sessions annuelles du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait soumettre un rapport annuel sur les récents développements économiques mondiaux et leurs implications pour les Pays Membres de l'OCI. Les Pays Membres partageront leur expérience concernant les développements économiques récents.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce intra-OCI

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs stratégiques les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC.

Conformément à la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce (GTC), lors de ses 26^{ème} et 27^{ème} Réunions, s'est concentré sur le thème « Développement d'outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI ».

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, quatre projets sont mis en œuvre par le Suriname, la Palestine, le Bangladesh et les Maldives dans le domaine du commerce en 2026 et 7 Pays Membres bénéficient de ces projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 26^{ème} et 27^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce et des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

Il existe de même plusieurs programmes et projets importants à l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'INMPI.

- SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI) est le projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. La mise en place du Système est effective depuis le 1er juillet 2022.

Dans ce cadre, se félicitant de l'entrée en vigueur du Système, la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a demandé aux États Participants, qui ne l'ont pas encore fait, de finaliser leurs procédures internes et a appelé les Pays Membres, qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords SPC-OCI, à le faire dans les meilleurs délais et à finaliser les autres procédures d'adhésion au Système.

La Session a salué les décisions de la réunion du CNC des 1er et 2 octobre 2025 au niveau des négociateurs en chef, en particulier sa décision, en vue d'explorer les possibilités d'élargissement du SPC-OCI, d'engager des discussions préliminaires sur les défis liés à la mise en œuvre du PRETAS, les domaines et objectifs d'élargissement possibles, les considérations juridiques et les questions institutionnelles.

La Session a exprimé sa gratitude à la République de Türkiye pour s'être portée volontaire pour accueillir la prochaine réunion du CNC les 3 et 4 février 2026, et a appelé les Pays Membres de l'OCI ayant signé et ratifié l'Accord Cadre du SPC-OCI à participer à cette importante réunion, tout en invitant les autres Pays Membres intéressés qui ne sont pas parties à l'Accord Cadre à y participer en qualité d'observateurs. À cet égard, la réunion du CNC du SPC-OCI sur les questions susmentionnées s'est tenue les 3 et 4 février 2026, sous l'égide de la République de Türkiye.

En outre, une autre réunion du CNC, organisée par la République de Türkiye, s'est tenue le 1er juillet 2026 sur les défis liés à la mise en œuvre du PRETAS et au cadre actuel du SPC-OCI. La prochaine réunion du CNC est prévue le 14 octobre 2026 et sera également organisée par la République de Türkiye.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que co-secrétariat du CNC, le BCC informera la Session sur les développements récents concernant le SPC-OCI. La Session examinera les derniers développements et prendra, au besoin, les mesures appropriées.

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les Pays Membres.

La 41^{ème} Session du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont apprécié l'organisation d'ateliers, de webinaires, de formations, de foires, d'expositions et de forums par le CIDC et les institutions des pays partenaires dans le domaine du commerce, et ont demandé aux Pays Membres de continuer à fournir au CIDC des données statistiques relatives au commerce, aux investissements et aux réglementations.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC devrait rendre compte des derniers développements concernant les Foires Commerciales Islamiques et les expositions sectorielles.

- **Assistance Technique liée à l'OMC**

Le COMCEC encourage ses membres à rejoindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 41^{ème} Session du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont appelé la BID et le CIDC à continuer à étendre leur assistance technique aux Pays Membres dans le contexte des négociations commerciales multilatérales et à coordonner la position des Pays Membres.

La 41^{ème} Session du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont appelé les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Pays Membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

Mesure(s) Nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports relatifs à leurs activités dans ce domaine à la Session.

- **Activités de Financement du Commerce**

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 41^{ème} Session du COMCEC a apprécié les activités de financement et de développement du commerce menées par la SIFC, ainsi que la mobilisation des fonds auprès des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres.

En outre, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé à la SIACE de préparer un rapport d'évaluation sur le Programme du Centre d'Intelligence Économique de l'OCI et d'en rendre compte à la 42^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait rendre compte de ses activités en matière de financement du commerce et d'assurance contre le risque de crédit à l'exportation. Le Groupe de la BID (SIACE) devrait également soumettre à la Session un rapport d'évaluation sur le Programme du Centre d'Intelligence Économique de l'OCI.

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

L'INMPI, en tant qu'institution affiliée à l'OCI, vise à renforcer le commerce entre les Pays Membres en réalisant des normes harmonisées et en éliminant les barrières techniques entre eux.

La 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont salué les efforts de l'INMPI dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, de l'accréditation ainsi que de l'infrastructure de la qualité et leur impact sur la facilitation du commerce et le renforcement des capacités, et ont invité les Pays Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI/INMPI comme normes nationales, en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'allègement des barrières techniques au commerce entre les Pays Membres.

Les Réunions ont également appelé les Pays Membres utilisant les Normes OCI/INMPI à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'INMPI informera la Session des développements récents concernant ses activités liées au commerce.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

- Réunions du Secteur Privé

Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce et de Développement (CICD) constituent une plate-forme permettant au secteur privé des Pays Membres de l'OCI de communiquer et d'explorer les opportunités de commerce et d'investissement. Outre les réunions du secteur privé, la CICD organise également divers forums sectoriels spécifiques dans les domaines de l'Agriculture Durable, du Tourisme Durable, de l'Économie Islamique, de l'Investissement, de l'Économie Numérique et de l'Entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI en faveur d'une croissance économique résiliente des Pays Membres.

La 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont encouragé les Pays Membres à utiliser les installations de la CICD en vue d'échanger des connaissances, de partager les meilleures pratiques, de renforcer les réseaux qui améliorent les capacités du secteur privé et de promouvoir le commerce intra-OCI.

En outre, la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a appelé les Pays Membres à participer activement au Sommet des Chefs d'Entreprise B57+, qui sera organisé régulièrement par la CICD en marge des Sessions Ministérielles du COMCEC et qui se tiendra les 31 octobre et 1er novembre 2026 à Istanbul, en marge de la 42^{ème} Session du COMCEC, en vue de renforcer davantage la coopération intra-OCI du secteur privé.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICD devrait informer la Session des développements récents concernant les réunions du secteur privé.

- **Centre d'Arbitrage de l'OCI**

Le Centre d'arbitrage de l'OCI exerce ses activités à İstanbul - Türkiye. La 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont reconnu le rôle important du Centre d'Arbitrage de l'OCI, en tant qu'institution affiliée à la CICD, dans le règlement des différends et ont appelé les Pays Membres à encourager la participation active aux activités du Centre d'Arbitrage de l'OCI en vue de bénéficier des services fournis par le Centre à ceux qui en font la demande.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICD et le Centre d'Arbitrage de l'OCI devraient informer la Session des développements récents. La Session examinera la question et prendra les mesures nécessaires en conséquence.

- **Financement du développement du secteur privé**

La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID), membre du Groupe de la BID, œuvre pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres et finance des projets du secteur privé à cette fin.

Prenant en considération le rôle crucial du financement du secteur privé dans la mobilisation des investissements privés et pour garantir une croissance économique durable des Pays Membres, la 41^{ème} Session du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ont salué la SID pour ses efforts visant à promouvoir le développement du secteur privé et à favoriser le progrès économique des Pays Membres de l'OCI en offrant un soutien financier et des services de conseil au secteur privé.

La Session a également invité les Pays Membres à mieux utiliser les moyens mis à disposition par la SID à travers des projets solides visant à créer des opportunités en matière de concurrence, d'entrepreneuriat et d'emploi.

Mesure(s) Nécessaire(s): La SID devrait informer la Session de ses efforts de financement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI.

Compte tenu du rôle essentiel des PME en matière de production, d'investissement, d'emploi et de croissance économique, le Programme du COMCEC pour les PME est mis en œuvre afin de soutenir l'internationalisation des PME, de renforcer leurs capacités de transformation numérique et de favoriser la mise en réseau et la coopération entre elles. À cette fin, deux projets ont été mis en œuvre par Türkiye et le Suriname en 2025. La 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a apprécié les efforts déployés dans le cadre du Programme PME du COMCEC et a invité les Pays Membres intéressés et les Institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités qui seront menées dans le cadre du Programme au cours de la période à venir.

En 2026, trois autres projets sont mis en œuvre dans le cadre du Programme PME du COMCEC par la Jordanie, le Pakistan et le SESRIC, et huit Pays Membres bénéficient de ces projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC devrait informer la Session des récents développements relatifs au Programme PME du COMCEC.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Approfondissement de la coopération financière

L'expansion et l'intensification de la collaboration financière sont cruciales pour le progrès socio-économique des Pays Membres de l'OCI.

Conformément à la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC, les 25^{ème} et 26^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) se sont tenues en 2025, autour du thème « Potentiel du financement participatif pour le développement économique dans les Pays Membres de l'OCI ».

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, trois projets sont mis en œuvre par la Malaisie, la Gambie et l'Ouganda en 2026, et huit Pays Membres bénéficient de ces projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 25^{ème} et 26^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière ainsi que des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

De plus, les autres activités en cours dans le domaine de la coopération financière ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de l'OCI, du Forum des Autorités Réglementaires des Marchés des Capitaux du COMCEC et du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

- Forum des Bourses de l'OCI

En tant que plate-forme spéciale et canal de communication pour les Pays Membres, le Forum des Bourses de l'OCI vise à approfondir et à élargir la coopération entre les autorités compétentes des Pays Membres. Le Forum a organisé 19 réunions jusqu'à présent et a développé quelques projets importants, notamment l'indice S&P OIC/COMCEC 50 Shariah et la Bourse de l'Or de l'OCI. La 20^{ème} Réunion du Forum se tiendra les 7 et 8 octobre 2026. Des informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur son site web (<http://www.oicexchanges.org/>).

La 41^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Charia S&P OCI/COMCEC 50, qui comprend des actions de l'Indice Charia OCI/COMCEC 50, développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI, auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.

De plus, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI de compléter les préparatifs techniques du Projet de Bourse de l'Or de l'OCI, basé sur le modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer la Session des développements récents concernant les activités du Forum ainsi que l'Indice Charia S&P OCI/COMCEC 50, et rendre compte des progrès accomplis en vue de la réalisation du Projet de Bourse d'Or précité. La Session examinera la question et prendra les mesures nécessaires.

- **Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

Le Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC (CMR) sert de plate-forme régulière déployant des efforts pour accroître la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique entre les Pays Membres. Le Forum a déjà tenu quatorze réunions. Le 15^{ème} Forum CMR du COMCEC devrait se tenir le 6 octobre 2026. Les informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.comceccmr.org/>).

Saluant l'implication de 14 Pays Membres dans la Plateforme Électronique Immobilière du COMCEC (Plateforme GEFAS) dans le cadre du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum d'accélérer les travaux juridiques, administratifs et techniques nécessaires en vue de la mise en place d'une Plateforme Électronique Immobilière pleinement opérationnelle, et a invité les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum afin de renforcer la coordination.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des marchés de capitaux de Türkiye devrait informer la Session des développements récents concernant les efforts du Forum. La Session examinera la question et prendra les mesures nécessaires.

- **Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC**

Depuis sa création, le Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC fournit une plateforme régulière pour discuter des questions monétaires, bancaires et financières, tout en intensifiant les efforts visant à approfondir la coopération et la coordination entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres de l'OCI. Dans ce cadre, la 8^{ème} Réunion du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC s'est tenue les 13 et 14 septembre 2026 à İstanbul, en Türkiye. Des informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://comceccentralbanks.org/>).

En outre, saluant les programmes de formation et de renforcement des capacités, notamment sur les banques et les finances islamiques, les Monnaies Numériques des Banques Centrales (MNBC), la politique monétaire et la Chaîne de Valeur Halal, organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres, la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a demandé au SESRIC de continuer à organiser de telles activités, en particulier sur le développement de la Finance Sociale Islamique, au profit des institutions nationales concernées des États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Banque Centrale de la République de Türkiye devrait informer la Session des activités du Forum.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Amélioration des transports et des communications

Des réseaux de transport et de communication efficaces, résilients et inclusifs constituent l'un des piliers essentiels du développement économique durable en facilitant la mobilité des personnes, des biens, des services et de l'information. Des infrastructures de transport performantes et intégrées permettent également d'accroître la productivité grâce à la réduction des coûts logistiques, aux économies sur les stocks et à l'accès à des marchés d'approvisionnement et du travail plus vastes, tout en réduisant les temps de déplacement. Par conséquent, l'existence d'un système de transport fonctionnel est très importante pour la croissance économique.

À cet égard, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications (TCWG) a consacré ses 26^{ème} et 27^{ème} Réunions en 2025 au thème « Conception de systèmes de transport multimodal intégrés dans les Pays Membres de l'OCI », conformément à la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC.

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, la Jordanie a mis en œuvre en 2026, en partenariat avec l'Arabie Saoudite et Türkiye, le projet intitulé « Promotion d'un cadre réglementaire commun pour les services de transport avec chauffeur basés sur les STI dans les Pays Membres de l'OCI : renforcement des capacités et intégration des données à travers un projet pilote jordanien ».

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 26^{ème} et 27^{ème} Réunions du GTTC, des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, ainsi que des autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif

L'industrie du tourisme, qui joue un rôle crucial dans la structure économique et sociale des pays, est l'un des domaines de coopération importants pour le COMCEC. Conformément à la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a tenu ses 26^{ème} et 27^{ème} Réunions en 2026 sur le thème « Impacts du changement climatique et stratégies d'atténuation pour un tourisme durable au sein de l'OCI ».

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, 8 projets sont mis en œuvre en 2026 par le Bangladesh, la Gambie, l'Indonésie, les Maldives, l'Ouganda, l'Ouzbékistan, le SESRIC et l'INMPI, et 15 Pays Membres bénéficieront de ces projets.

Le 13^{ème} Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/COMCEC s'est tenu le 8 octobre 2025.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 26^{ème} et 27^{ème} Réunions et des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire

L'agriculture est l'un des domaines de coopération importants définis dans la Stratégie du COMCEC. Conformément à la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC, les 26^{ème} et 27^{ème} Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture se sont tenues en 2026 sur le thème « Promotion d'un secteur agricole résilient face au changement climatique dans les Pays Membres de l'OCI ».

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, 7 projets sont mis en œuvre par le Bénin, la Gambie, la Malaisie, le Maroc, le Niger, le Pakistan et l'Ouganda en 2026 dans le domaine de l'agriculture, et 13 Pays Membres bénéficieront de ces projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 26^{ème} et 27^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture, des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC et des autres développements dans ce domaine de coopération.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Allègement de la pauvreté

La pauvreté continue de constituer l'un des principaux défis de l'agenda mondial du développement, dans un contexte de pressions politiques et socio-économiques persistantes aux niveaux régional et mondial. Les incertitudes et les perturbations persistantes ont eu des répercussions négatives sur les efforts de réduction de la pauvreté, freinant les progrès et mettant en péril les acquis antérieurs.

Conformément à la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) a tenu ses 26^{ème} et 27^{ème} Réunions en 2026 sur le thème « Prévention de l'inadéquation des compétences sur les marchés du travail des Pays Membres de l'OCI ».

Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, quatre projets ont été mis en œuvre en 2026 par la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan et le SESRIC, et 9 Pays Membres au total ont bénéficié de ces projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 26^{ème} et 27^{ème} Réunions et des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés dans le cadre du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

- **Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

À la suite du 3^{ème} Sommet Islamique Extraordinaire tenu en 2005, un fonds spécial dénommé Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été créé sous l'égide de la Banque Islamique de Développement (BID). Depuis son lancement officiel en 2007, le Fonds vise à contribuer à la réduction de la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante de la BID, lancée en 2008, est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). Outre la création d'emplois, ce programme vise à renforcer la croissance économique et la production agricole dans les Pays Membres africains.

Prenant note des informations fournies par la BID sur les développements récents concernant le FSID et le PSDA II, en particulier la transition en cours du FSID, l'opérationnalisation du Fonds Islamique Concessionnel et l'achèvement prévu du PSDA II d'ici la fin de 2026, et rappelant la décision pertinente de la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé au Groupe de la BID de soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID ainsi que le rapport d'évaluation du PSDA aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID ainsi que le rapport d'évaluation du PSDA afin d'informer la Session de la mise en œuvre des programmes susmentionnés.

- **Programme de l'EPF-OCI**

Depuis 2009, le SESRIC met en œuvre le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation pour les Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) afin de contribuer à la prestation d'un enseignement et d'une formation professionnels de qualité par les autorités compétentes en matière d'éducation des Pays Membres de l'OCI.

Exprimant leur appréciation au SESRIC pour ses efforts dans la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique de l'EPF-OCI 2020-2025 et pour ses efforts continus dans la préparation de la nouvelle Feuille de Route Stratégique de l'EPF-OCI 2035, la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi ont invité les Pays Membres à soutenir activement sa conception et sa mise en œuvre et ont demandé au SESRIC de poursuivre ses efforts dans la préparation de la nouvelle Feuille de Route et de fournir régulièrement des informations sur les progrès accomplis aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi, afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre réussie du Programme de l'EPF-OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer la Session des derniers développements concernant la préparation de la nouvelle Feuille de Route Stratégique de l'EPF-OCI 2035 ainsi que des autres activités de formation en cours dans le cadre du Programme de l'EPF-OCI.

- **Mise en Œuvre des ODD**

Le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés lors du Sommet Spécial des Nations Unies en septembre 2015, présentant ainsi un programme mondial de développement plus ambitieux et plus complet.

Saluant les efforts du SESRIC pour compiler régulièrement des rapports annuels sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires dans les Pays Membres de l'OCI et les soumettre régulièrement aux Sessions Ministérielles du COMCEC, la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi ont demandé au SESRIC de continuer à fournir des activités de formation statistique et de renforcement des capacités dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB), en mettant particulièrement l'accent sur le suivi des ODD, au profit des Bureaux Nationaux de Statistique (BNS) et des institutions nationales compétentes des Pays Membres.

En outre, la 41^{ème} Session du COMCEC a également demandé au BCC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI alignées sur les domaines des ODD pour les soumettre à la 42^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait présenter son rapport sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD dans les Pays Membres de l'OCI. Le BCC informera la Session des activités des Institutions compétentes de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR
Coopération sur la transformation numérique

Soulignant les tendances émergentes en matière de technologies numériques dans l'ensemble des services publics, la transformation numérique a été incluse en tant que domaine de coopération supplémentaire dans l'Agenda du COMCEC. En outre, le Forum de Haut Niveau sur la Transformation Numérique du COMCEC a été institué dans le but de renforcer la coopération technique et la collaboration entre les autorités compétentes chargées de la transformation numérique dans les Pays Membres, ainsi que de favoriser l'échange d'expériences et la conception de programmes et de projets conjoints. Dans ce contexte, diverses activités de formation et de renforcement des capacités ont été menées dans le cadre du Forum.

Le Forum vise également à faciliter le développement de programmes et de projets conjoints dans ce domaine thématique. Conformément à cet objectif, la Transformation Numérique a été intégrée aux domaines sectoriels soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, un mécanisme de subvention visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Pays Membres.

Dans ce contexte, deux projets ont été mis en œuvre en 2025 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. En outre, un projet est mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. Le projet intitulé « Renforcement des capacités en matière de compétences numériques des spécialistes en technologies de l'information » est mis en œuvre par le Tadjikistan en partenariat avec Türkiye.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat du Forum de Haut Niveau sur la Transformation Numérique du COMCEC devrait informer le Comité des efforts déployés par le Forum.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR
**Échange de vues sur « le développement d'outils efficaces de financement
du commerce pour accroître les exportations dans les pays membres de
l'OCI »**

Des sessions d'échange de vues ont lieu régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 41^{ème} Session du COMCEC a décidé que le thème de l'Échange de Vues Ministériel de la prochaine Session du COMCEC serait « Développement d'outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI » et a demandé au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC, lors de sa 27^{ème} Réunion, en coopération avec les Institutions compétentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce thème et d'en faire rapport à la 42^{ème} Session du COMCEC.

Conformément à la résolution susmentionnée, le Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC, lors de sa 27^{ème} Réunion, a examiné en détail les préparatifs de la Session Ministérielle d'Échange de Vues et a formulé des recommandations politiques à soumettre à la 42^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC devrait informer la Session des préparatifs de la Session d'Échange de Vues, y compris des recommandations du Groupe de Travail à soumettre à la Session Ministérielle d'Échange de Vues pour examen. La Session examinera les recommandations et prendra les mesures nécessaires.

- **Thèmes Possibles pour la Session d'Échange de Vues de la 43^{ème} Session du COMCEC**

Au cours de sa 42^{ème} Réunion, le Comité de Suivi du COMCEC a discuté des thèmes possibles pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 43^{ème} Session du COMCEC :

La 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au BCC de faire circuler un questionnaire afin de recueillir les avis des Pays Membres sur le sujet et d'en présenter les résultats à la 42^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC devrait présenter les résultats du questionnaire sur le thème de la Session d'Échange de Vues de la 43^{ème} Session du COMCEC. En conséquence, la 42^{ème} Session du COMCEC décidera du thème de la Session Ministérielle d'Échange de Vues de l'année prochaine.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR
Date de la 43^{ème} Session du COMCEC

La Session décidera des dates de la 43^{ème} Session du COMCEC et de la 43^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC proposera des dates spécifiques pour la 43^{ème} Session du COMCEC et la 43^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session fixera les dates des réunions en question.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR
Questions diverses

42nd COMCEC
MINISTERIAL SESSION
31 OCTOBER - 3 NOVEMBER 2026 İSTANBUL/TÜRKİYE